

Le gouvernement cherche à blâmer les syndicats. Le premier ministre a déclaré à des membres du Congrès du travail du Canada que la part du revenu national échue à ceux-ci était passée de 62 p. 100 en 1950 à 72.6 p. 100 en 1969. Je voudrais faire ressortir combien ces chiffres sont fallacieux. Le produit national brut est le seul critère valable à partir pour le calcul du revenu des travailleurs. En 1950, les salaires, les traitements et le revenu supplémentaire des travailleurs représentaient 48 p. 100 du produit national brut et ce pourcentage est passé à 53.9 p. 100 en 1968. Ce que le premier ministre a omis de dire aux Canadiens, c'est que les chiffres relatifs aux salaires, aux traitements et au revenu supplémentaire des travailleurs incluent les traitements du personnel de direction et le revenu supplémentaire, lesquels ont augmenté plus vite que les salaires.

Le gouvernement demande aux travailleurs syndiqués du Canada de se plier à des restrictions obligatoires reposant sur les conventions collectives; quant aux sociétés, il leur demande de s'engager de plein gré, ce qui, on le sait par expérience, ne donne aucun résultat. Pour ce qui est des ouvriers, il n'est pas question de restrictions volontaires. La convention collective que signent les syndiqués les lie pour deux ou trois ans. Par contre, cet engagement volontaire de ne pas hausser les prix que prend une société, on voit jusqu'à quel point il la lie par certains des exemples des derniers mois.

Les néo-démocrates ont répété à la Chambre à qui voulait l'entendre les modalités d'un programme qui pourraient redresser, de façon réaliste, notre économie boîteuse. Je l'ai redit encore, le 24 octobre, au cours du débat sur le discours du trône, au début de la session. Je vais prendre les quelques minutes qui me restent pour énumérer de nouveau les mesures que notre parti juge nécessaires.

Premièrement, notre parti croit que nous devons atténuer les effets de l'inflation des États-Unis, car notre inflation découle en partie sans aucun doute des 24 à 30 milliards de dollars qu'ils dépensent par année pour la guerre du Vietnam. Nous sommes évidemment touchés parce que nos économies sont étroitement liées. Nous proposons de retourner à un taux de change flottant et d'établir nos taux d'intérêt d'après notre propre conjoncture nationale et non par rapport aux taux d'intérêt des États-Unis.

Deuxièmement, nous favorisons certaines restrictions fiscales et monétaires dans tout secteur de notre économie où il y a surchauffe. Nous n'avons rien contre les restrictions fiscales et monétaires. Nous reprochons

[M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les îles).]

au gouvernement de procéder à l'aveuglette. Dans certains secteurs de l'économie, l'imposition de contrôles pourrait être bénéfique.

Troisièmement, nous proposons des contrôles sélectifs sur les investissements afin de diriger les capitaux disponibles vers des projets sociaux désirables tels que l'habitation et l'infrastructure. Si nous devons réduire les dépenses, les capitaux disponibles devraient alors être répartis en fonction des besoins sociaux, non pas en fonction du marché. Le ministère de l'Industrie et du Commerce vient justement de publier les données sur les immobilisations publiques et privées prévues pour l'année 1970. Fait à noter, la construction commerciale dans l'industrie, les finances et les services commerciaux augmentera de 55 p. 100 en Ontario cette année. On précise que la plupart de ces dépenses seront affectées à des hôtels et des édifices à bureaux luxueux. Cependant, dans cette même province où les investissements commerciaux augmenteront de 55 p. 100, les dépenses pour l'habitation diminueront de 11 p. 100.

M. l'Orateur suppléant: Je regrette d'interrompre le député, mais son temps est expiré. A moins que la Chambre ne soit disposée à le laisser continuer.

Des voix: Entendu.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre est donc d'accord.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les îles): Merci, monsieur l'Orateur. Je voudrais simplement soulever un ou deux points avant de terminer. Sans m'attarder sur le rapport du ministère de l'Industrie et du Commerce, j'aimerais signaler que les placements de capitaux baissent précisément là où ils seraient le plus nécessaires, notamment dans les Maritimes et les Prairies. Les endroits qui sont déjà touchés par le chômage sont ceux où les placements de capitaux diminuent. Voilà pourquoi notre parti prétend qu'il faudrait répartir les ressources financières et matérielles plutôt que de recourir à des méthodes brutales, comme le fait le gouvernement en tentant de remédier à l'inflation.

• (3.40 p.m.)

Quatrièmement, nous recommandons l'adoption d'une véritable réforme fiscale destinée à répartir à nouveau le revenu et à accroître le pouvoir d'achat des économiquement faibles. De 40 à 50 p. 100 des Canadiens n'ont pas trop d'argent. Les gens qui vivent sous le seuil de la pauvreté, dans le dénuement, n'ont sûrement pas trop d'argent. On pourrait renforcer notre économie, entre